

# Enbat

## LGV

Etats généraux de Batera

HEBDOMADAIRE  
POLITIQUE  
BASQUE  
27 septembre 2012  
n° 2246  
1,30 €

ENQUETE PUBLIQUE  
EPINE  
MOUGUERRE  
22 Septembre 2012  
Cahier n° 3  
DU

ENQUETE PUBLIQUE  
EPINE  
MOUGUERRE  
22 Septembre 2012  
Cahier n° 2  
DU

# Le rejet

ISSN 0294-4596



9 770294 459006



# Pays Basque gagnant

Première étape de la construction d'une institution Pays Basque: étape globalement réussie. Après le revirement positif des élus socialistes, puis la collecte des positions des membres du Conseil des élus absents lors de l'approbation de la «*contribution Pays Basque*» le 6 septembre, c'est un large consensus qui consacre une collectivité territoriale. Notre représentation parlementaire, ayant vocation à porter les aspirations des citoyens pour les faire entrer dans la loi, est de ce point de vue éminemment éloquente, puisqu'à nos trois députés à l'Assemblée nationale et de deux de nos trois sénateurs vient s'ajouter le soutien de notre unique eurodéputé, Alain Lamassoure (*Sud Ouest* 24/09). Consensus d'autant plus significatif qu'il transcende nos différences sensibilités politiques, y compris dans sa résiduelle opposition autour de l'axe irréductible Alliot-Marie / Espilondo.

Si le Pays Basque, sur ce thème, vient de s'exprimer d'une seule voix, reste l'essentiel à accomplir: la prise en compte du volet basque par l'acte III de la décentralisation. Ce moment décisif nous échappe en grande partie bien que soit parfaitement balisé le processus arrêté par le nouveau pouvoir central dépendant quasi-exclusivement du parti socialiste. Il faut donc, à plus forte raison, exercer un droit de suite dans cette phase décisive. Deux échéances très rapprochées se présentent: la tenue des Etats généraux organisés par le Sénat les 4 et 5 octobre et la rencontre de la délégation du Conseil des élus avec la ministre en charge de la décentralisation, Marylise Lebranchu, le 11 octobre. Riche de plus de vingt mille réponses à son questionnaire auprès des élus locaux, le Sénat invitera 900 d'entre eux au Palais du Luxembourg et à la Sorbonne. Qui désignera les invités? Combien seront-ils en Pays Basque? Quelle sera la composition de la délégation basque au ministère? La prochaine assemblée du Conseil des élus prévue le 1er octobre devrait apporter une réponse. Reste qu'il paraît impensable que ces délégations basques s'élaborent hors des abertzale qui, depuis leur naissance collective en 1963 à Itxassou, ont longtemps porté seuls la revendication territoriale. *Enbata*, pour sa part, n'a cessé de contribuer à cette longue quête, en exhumant encore la semaine dernière la proposition de loi historique du PS de 1980, portant création du département Pays Basque dont l'ar-

ticle 11 était prémonitoire pour la Collectivité à statut particulier concernant la culture et la langue (1). Le temps est désormais compté!

\*  
\* \*

Coup de tonnerre dans le ciel de la LGV: Le Conseil d'agglomération Côte Basque Adour, qui se réunira ce mercredi 26 septembre, a mis à son ordre du jour la suspension de son financement à la LGV. On sait que cette intercommunalité s'est engagée, le 18 décembre 2010, à participer à hauteur de 65 millions d'euros (valeur 2006) dont 26,14 millions pour la réalisation du tronçon Tours Bordeaux et le reste pour Bordeaux-Hendaye. L'agglomération a déjà réglé les deux premiers acomptes en 2011, soit 2,45M et 0,14M. Un troisième appel de fonds a été reçu à Bayonne le 16 juillet 2012 pour 3,54M qui n'a pas été honoré. Pourquoi un tel revirement? L'heure est au scepticisme pour la majorité communautaire, qui contre le vote négatif de cinq conseillers (2 écologistes, 2 abertzales, 1 communiste), avaient opté d'enthousiasme pour cette balafre d'Iparralde. La crise financière et le nouveau pouvoir de gauche ramènent aujourd'hui à plus de sagesse. La déclaration du ministre des Transports, Frédéric Cuvillier, revisitant le schéma national des infrastructures, et celui du 11 juillet à France 2 du ministre du Budget Jérôme Cahuzac ont entamé les certitudes (2). Bref, le conseil de l'ACBA décidera vraisemblablement de suspendre l'application de la convention de financement et de réalisation de la ligne ferroviaire Sud Europe Atlantique. Lorsqu'on sait que l'agglomération s'engage par ailleurs à juste titre à hauteur de 140 millions d'euros pour la création de lignes Chronoplus en site propre, on ne peut que louer ce retournement politique.

1) Article 11: dans le domaine des affaires culturelles, le conseil général exerce les prérogatives attribuées au conseil régional par la proposition de loi 3401 relative à la place des langues et cultures minoritaires de France dans l'enseignement, l'éducation permanente, les affaires culturelles, la radio et la télévision.

2) «Le gouvernement n'aura pas d'autre choix que d'abandonner d'autres projets TGV pour un gain de temps marginal».

# Eskandalua eta exigentziak

Azken egun hauetan denen aho mihitan izan den OGM aferrak hainbat ikusmolde argitu dituzke eta ondorioz beste hainbeste erabaki ausart hartzerat behartu lezakete. Alabainan, jitez aldatutako organismo edo mozkinen tokzitate izugarria frogatzen duen ikertzaile independenteek osatu lana ezin da biharamunik gabe gelditu osasun arloan erabakiak hartu behar dituztenen aldetik.

Kasu horietan frantses konstituzioak bere baitan daukan «*zuhurtziazko printzipioa*» aplikatu behar luke gobernuak, inkesta horrek jorratu dituen produktoak lehen bai lehen komertzio-tik debekatuz osoki, sakoneko kontra-ikerketak burutu arte.

OGMtaz eta arto transgenikoetaz agertzen den ikerketa independente horrek erabaki azkarrak, ausartak eta berehalakoak eskatzen ditu, jakinik zer nolako tokzitate maila gora frogatzen duten ikerketa luze eta zientifikoki sakondu horiek.

Gutienez, frantses estadoak behar luke europar komisorat jo, eskatuz arto transgeniko guzieren ereiteak baita Europaz kanpoko produkto transgeniko guzieren inportatzeak automatikoki debekatzea, funtsean José Bové eurodiputatuak eskatu duen bezala. Ondotik, gure etxalde eta hazkuntzetan OGMk duten eraginak, edo hobeki erran, jitez aldatutako produktoek laborantzian era-

giten duten dependentsiak, debate demokratiko bat eskatzen dute. Laster bozkatuko den PAC (politique agricole commune) edo laborantza legeak ere arrunt bestelako laborantza modelo bat bultzatu behar luke, kontsumitzaile guzieren janari eta hazkurri sanoak segurtatuz.

Logika berdinean, Frantziak Europa mailako behatoki bat landu eta bultzatu behar luke, industria agroalimentarioak bultzatzen dituen desinformatze kanpaina eta hainbat lobbying praktika desaktiba litzazkeena. Alabainan, nolaz da posible jitez aldatutako produktoen komertzializatzea soilik agrofirma horiek bultzatu eta ordaindu ikerketen emaitzen arabera baimentzea? Alta kontrako abisuak eta ikerketak geroz eta sakonago eta fidagarriak dira.

Anartean, guri dagokigu herritar gisa eta gure ardura demokratikoaz jabeturik, afera huntan, OGMek osasun publikorako dakarten arrisku larrietaz, bai Euskal Herrian eta bixtan dena Europa mailan ere, dei adarra jotzea. Guri dagokigu ere goberneri, osasun arloko erabaki gunereri eta ikertzaileeri, arduratsuki mobilizatzeak galdatzea, dozier horrek ondorio ezinago latzak eta kontrolaezinak ezagutu aintzin. Alabainan, osasunik gabe, zer geldituko zaigu?



# Mariage homosexuel et homoparentalité

Peio Etcheverry-Ainchart

**E**n cette rentrée politique ultra chargée, les thèmes ne manquent pas sur lesquels le mouvement abertzale est appelé à se positionner, voire à investir ses forces militantes. Dans des domaines tels que l'institution, la résolution du conflit basque, la langue ou encore les grands projets d'infrastructures, nous n'avons pas à forcer nos habitudes ni notre motivation pour intervenir dans le débat, et cela n'étonne personne. Il en est d'autres, beaucoup d'autres, autour desquels nous avons tendance à rester discrets, non parce que nous n'aurions pas d'opinion mais parce que nous ne la mettons pas en avant.

## Un sujet tabou au Pays Basque?

C'est en particulier le cas de sujets sociétaux tels que celui de l'homosexualité, qui, pourtant, réclame en ce moment les interventions les plus nombreuses possibles, à l'heure où l'occasion d'avancées historiques pourrait survenir. Ce sujet, les abertzales n'en parlent guère, en tout cas ils ne sont pas très audibles. Il est vrai que le contexte socio-culturel du Pays Basque Nord n'y aide pas beaucoup, tellement il reste celui d'un conservatisme, voire d'un archaïsme, pesant. Engoncé dans des principes moraux largement issus de la fidélité aveugle à une orthodoxie catholique ne changeant de cap qu'à la vitesse du Titanic devant son iceberg sur tous ces sujets, il rend tout positionnement public gênant aux entournures, dérangent, peut-être même électoralement périlleux. Comme si l'on n'avait pas trop envie de considérer que le thème parcourt la société basque aussi profondément que tout autre société, et que l'on attendait que les évolutions décisives se produisent au niveau de l'État pour qu'on n'ait plus qu'à les respecter ensuite sous couvert de la légalité. Comme si, fondamentalement, le mariage n'était pas d'abord et avant tout un acte laïc dans le cadre républicain, et que la société civile avait besoin d'attendre une bulle pontificale pour qu'il soit rendu possible en mairie, des mains d'un officier du ministère public.

## Aujourd'hui, c'est notre tour

Et pourtant, qu'il ne concerne que quelques personnes isolées ou une partie importante de la population, que la «*tradition*» ou les «*mentalités locales*» rendent une évolution plus ou moins difficile à revendiquer, tout cela n'y change rien: un mouvement qui se veut progressiste ne peut laisser cette question dans l'ombre confortable de ses autres priorités politiques, surtout lorsque ces dernières ont pour fondement la reconnaissance de droits individuels et collectifs. Ce combat-là est de même nature que ceux que l'on a connus durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle dans le monde. Il n'est ni plus ni moins important, ni plus ni moins facile à mener, que celui des noirs aux États-Unis ou en Afrique du Sud, celui des femmes à voter ou à disposer de leur corps, celui de l'abolition de la peine de mort, ou encore celui des



peuples à s'autodéterminer. Tout le monde salue ces évolutions produites pour certaines voici déjà plusieurs décennies, la plupart sont aujourd'hui reconnues normales et moralement justifiées, et pourtant il avait bien fallu que quelques-uns aient le courage de les impulser en ramant souvent contre le courant. Aujourd'hui, c'est notre tour. Il est tellement aisé de se satisfaire a posteriori des acquis arrachés par d'autres durant l'histoire; à nous de savoir quels sont ceux qu'il nous incombe aujourd'hui, à nous, d'arracher.

## Vers l'égalité des droits

L'actualité de cette rentrée nous donne l'opportunité de nous positionner de manière volontariste dans le débat lancé en France sur les questions du mariage homosexuel et de l'homoparentalité. Beaucoup d'entre nous ne regardent cela que de loin car, «*ma foi, cela ne concerne que les homosexuels eux-mêmes*». Mais rien n'est plus faux, plus réducteur, car au-delà du seul cas des hommes et femmes homosexuels, rien moins n'est en jeu que la marche chaotique mais historique vers l'égalité de tou(te)s en droit. D'ailleurs, le piège dans ce débat serait de se perdre dans le maquis des nuances entre ce qui est acceptable pour un couple hétérosexuel mais pas pour un couple homosexuel, soit parce que certains principes seraient intangibles (encore faut-il savoir pourquoi), soit parce qu'il faudrait laisser les mentalités évoluer encore. En réalité, la question est beaucoup plus simple que cela: si la Déclaration universelle des droits de l'Homme établit le fait que les «*êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits*» (art. 1), sans qu'il ne soit écrit nulle part que leur orientation sexuelle représente une exception à ce principe, comment donc justifier quelque exception pour le mariage ou l'adoption?

Le combat pour la justice et l'égalité est insécable. Si l'on accepte ce principe, on doit reconnaître que c'est un tout et qu'on ne peut pas choisir les égalités qui nous plaisent et celles qui ne nous plaisent pas. En tant qu'abertzale de gauche, si l'on ne peut être à la proue de tous les combats, on ne peut en être totalement absent. Un Pays Basque indépendant mais incapable de se mobiliser pour ce combat ne vaudra jamais mieux qu'une France qui s'apprête peut-être, elle, à progresser en ce sens.



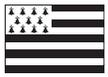
●●● qu'à peine revenus au pouvoir, les indépendantistes du Parti Québécois (PQ) s'empressent d'enlever le drapeau canadien du parlement québécois. Pour le PQ, la feuille d'érable ça ne vaut rien.

●●● que les deux premières décisions du même gouvernement PQ soient de fermer l'unique centrale nucléaire du Québec et d'interdire l'exploitation du gaz de schiste. Le shit oui, le schiste non.

●●● pas tant que ça qu'en raison des difficultés économiques qui frappent les gens, la consommation de patates ait augmenté de 12% au premier semestre 2012 en France. Oh purée!

●●● de la fermeture par FR3 de certaines rédactions, dont celle du Pays Basque, pendant les vacances de la Toussaint et de Noël, «*afin de réaliser 700.000 euros d'économies*». Et pour la résurrection, il faudra attendre Pâques?

●●● que, pendant qu'il s'engage à donner 79,8 millions d'euros (dont 16,65 millions en 2012) pour participer au financement de la LGV Tours-Bordeaux, le CG 64 supprime 20.000 des 70.000 euros de sa subvention au lieu rencontre-accompagnement des allocataires du RSA de la MVC du Polo Beyris. Après tout, ces vaches d'allocataires n'ont qu'à regarder passer les trains.



# Hors la loi ?

*Carhaix devra-t-elle renoncer à délivrer des livrets de famille bilingues français-breton? Le parquet de Brest vient de rappeler à la commune que «la législation actuelle s'y oppose».*

*Nous publions ci-contre un article de Yvon Corre de telegramme.com et les réactions de Georges Cadiou et Anne-Marie Kerven.*

Voilà cinq ans que Carhaix délivre des livrets de famille bilingues français-breton. Une pratique qui jusqu'à présent n'avait soulevé aucune objection des services de l'État ni de la justice. Mais pas sûr qu'elle puisse perdurer. Une demande de duplicata d'un couple, dont l'un des membres est né en Allemagne, pourrait bien la remettre en cause.

Saisi -comme le veut la loi dans le cas d'un Français né à l'étranger- le ministère des Affaires étrangères (bureau de Nantes) a, en effet, refusé de procéder à la mise à jour du livret de famille en question. «(...) Seule la langue française, langue de la République, doit être utilisée dans les actes publics», indique, pour justifier ce refus, le chef du servi-

réglementaires figure en français dans le document. Il y a juste une traduction réalisée par l'Office de la langue bretonne», souligne le maire qui explique cette affaire par le geste d'un fonctionnaire zélé.

Qu'en est-il précisément de la loi? Joint, le parquet de Brest persiste dans sa position. «C'est une pratique illégale, les actes d'État doivent être exclusivement rédigés en français. Les quelques textes internationaux qui ont tenté de donner une nouvelle place aux langues minoritaires n'ont jamais été transcrits dans le droit français».

### Le tribunal administratif saisi

Le constitutionnaliste Guy Carcassonne est lui plus nuancé. «Une langue minoritaire ne



ce central d'état-civil qui s'appuie, notamment, sur la loi n°118 du... 2 Thermidor An II (20 juillet 1794).

### 1.500 livrets français-breton

Dans la foulée, le parquet de Brest a également adressé un courrier au maire de Carhaix, Christian Troadec, pour lui rappeler que «la législation actuelle s'oppose à la délivrance de tels livrets». En l'invitant «à faire toutes les observations nécessaires sur la réalité de cette pratique».

Une pratique assurément bien réelle, que Carhaix a été la première à mettre en place dans le cadre de la promotion de la langue bretonne. 1.500 livrets de ce type ont déjà été délivrés aux familles. Christian Troadec l'assume totalement. «L'ensemble des textes

peut pas être imposée mais je ne pense pas qu'elle puisse être interdite». La position du ministère lui paraît en tout cas rigoureuse. D'autant, explique-t-il, que «maintenant l'article 75-1 de la Constitution dit que les langues régionales font partie du patrimoine de la France».

Pour avoir le cœur net sur la légalité du document, la commune centre-bretonne a décidé de saisir le tribunal administratif. Reste à savoir s'il se déclarera compétent sur cette question. Pas sûr. Une question, souligne Christian Troadec, qui pourrait être définitivement réglée avec la ratification par la France de la charte des langues minoritaires. Une promesse du candidat Hollande.

**Yvon Corre**  
letelegramme.com

**“Pourquoi, dans ce cas, ne pas remettre en vigueur des lois tombées en désuétude, par exemple, la loi de Bonaparte qui interdit le pantalon aux femmes ?”**



ÉPOUSE OU MÈRE / PRIED PE MAMM  
Prénoms / Anvioù-bihan .....  
Nom / Anv<sup>(1)</sup> .....  
{1<sup>re</sup> partie / Lodenn 1<sup>re</sup> .....  
{2<sup>de</sup> partie / 2<sup>e</sup> lodenn .....  
(2) .....  
Née le / Ganet d'an .....  
à / da ..... heures / eur .....  
à / e .....  
de / eus<sup>(2)</sup> .....  
et de / hag eus<sup>(2)</sup> .....  
Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° / Paper roet diou .....  
akta ganedigezh niv. ....  
le / d'an ..... (3)



Anne-Marie Kerven

2012KO IRAILAREN 27AN

VICTOR BARAHONA, PERMACULTURA ARALAR - WWW.PERMACULTURAARALAR.COM

## Permaculture Aralar

S'inspirer du fonctionnement de la nature  
pour maintenir l'équilibre de notre écosystème



Visite guidée à Permacultura Aralar

La permaculture est une science et un art de l'aménagement d'un territoire. Elle peut être mise en œuvre partout, aussi bien à l'échelle d'un appartement que d'une ville, d'un potager que d'une ferme,...

Et elle est accessible à tous.

C'est un art qui vise à aménager des écosystèmes humains, éthiques, durables et robustes, qui s'intégreront harmonieusement avec la nature. Victor Barahona, de Permacultura Aralar, nous recommande certaines définitions de la Permaculture et nous fait part de sa propre expérience.

### Origines et histoire

Dans les années 70, deux écologistes australiens, Bill Mollison et David Holmgren, se mirent à concevoir des idées qui pourraient être utilisées pour créer des systèmes agricoles stables, en réponse au développement rapide des techniques agricoles destructrices de l'après-guerre qui empoisonnaient les terres et les rivières, réduisaient la biodiversité et appauvrirent la fertilité des sols.

Ils furent fortement inspirés par la pratique de l'agriculture naturelle telle que développée au Japon par Masanobu Fukuoka et c'est cette vision systémique orientale qui, en épousant l'approche cartésienne plus occidentale, donna naissance à une méthode globale de «*design*» dénommée «*permaculture*».

Bill Mollison et David Holmgren en exposèrent les principes et la philosophie sous-jacente dans leur livre *Permaculture One*, en 1978.

Suite à cela, les deux auteurs précisèrent le concept au fil de leurs expériences de pratique, d'enseignement et de publications.



*"Permakultura: gure ingurumenaren antolaketa bat da, naturaren ibilmoldeaz inspiratzen dena, eta ber denboran elikagaiak, energia eta gure beharren asetzeko lehengaiak segurtatzen dituena"*

À partir du début des années 1980, le concept avait évolué, et d'un système de design de systèmes agricoles, il était passé à un processus de design beaucoup plus général de création de sociétés humaines durables.

La permaculture est désormais reconnue mondialement, grâce à de nombreux projets concrets, associations locales et nationales, que ce soit dans les pays occidentaux (notamment anglo-saxons) ou dans les pays du Sud.

### L'éthique

Au cœur de la pratique de la permaculture se trouve une éthique et un ensemble de valeurs fondamentales qui doivent gouverner l'action en permaculture, quelle que soit l'échelle d'application.

L'éthique de la permaculture peut se résumer ainsi :

✓ **Respecter la Terre** – Comprendre que la Terre est source de vie et l'homme en est donc dépendant. L'homme se doit de vivre en harmonie avec elle pour leur destinée commune.

✓ **Respecter l'Homme** – Comprendre la nature profonde de l'homme, dans son



Victor Barahona

comportement individuel et collectif. Replacer l'humain au centre de toute les préoccupations et se poser sans cesse la question des conséquences humaines de chaque décision. Agir pour le bien de chaque être humain à commencer par soi.

✓ **Partager équitablement et créer l'abondance**— S'assurer que les ressources de la planète augmentent au lieu de diminuer et qu'elles soient partagées équitablement et consommées raisonnablement.

### Les principes

Une des innovations de la permaculture est d'apprécier l'efficacité et la productivité des écosystèmes naturels, par une observation attentive, et d'en dériver des principes directeurs universels pouvant nous aider dans nos actions.

Ces principes varient en fonction des permaculteurs et évoluent avec la compréhension des mécanismes en œuvre dans la nature.

Ils constituent une base qui forme un mode de pensée, une vision et une compréhension du monde que l'on peut avoir à un moment donné et qui accompagne le processus de design tout au long de sa création.

Plus ces principes sont intégrés, plus ils deviennent automatiques et font partie du mode de pensée et d'action. Ils font ainsi partie de notre culture, en nous faisant évoluer vers une «culture» permanente.

### Avantages et inconvénients

✓ Il est difficile pour la Permaculture d'être compétitif au niveau commercial car il suit un modèle de production différent, misant sur la diversité, difficile de mécaniser et où on met l'accent sur le durable.

✓ Il est difficile de mettre en pratique un design car il faut tenir compte de nombreux détails. C'est donc un objectif à atteindre, et on arrive là où on peut, en faisant le point et s'évaluant de façon constante.

✓ De nombreux sites de Permaculture ne sont pas bien conçus et sont peu productifs, ou dédient trop de temps à la formation...

✓ La Permaculture attire beaucoup de personnes en dehors du ou contre le système, de nouveaux hippies, des néo-ruraux, etc. Rien de mal à cela, mais cela finit par dissuader d'autres personnes qui associent la Permaculture comme étant "marginale". Or la Permaculture est pour tous et toutes.

### Notre projet

Moi j'ai commencé la Permaculture en 1986. Et dès 1990 j'ai connu des pratiquants qui m'ont donné des cours certifiants de design et de spécialisation.

Durant toutes ces années nous avons fait des économies qui nous ont permis d'acheter un terrain dans la Zone de d'Aralar en 2008. Depuis cette époque, nous avons développé notre projet, et mis en place un site d'information.



*"Permakulturak  
ainitz jende  
erakartzen ditu.  
Eta hori egiten segitu behar du:  
denentzat izaiten jarraituz!"*

Notre ferme a 16 000 m2, et quelques 3 000 sont couverts de bois (frênes, noisetiers, chênes, châtaigniers, noyers). Le reste est composé de prés que nous sommes en cours de reconversion

On a une maison en pierre âgée de plus de 300 ans et une petite source.

Nous avons assuré l'eau pour toute l'année via un barrage fait main et un réseau de distribution d'eau qui nous permet d'arroser les plantes au compte goûte...

Nous avons une cinquantaine d'arbres fruitiers et un potager en forme de "lauburu". Nous continuons à toujours ajouter de nouvelles options.

Notre projet est familial (un couple et deux enfants). Nous n'accueillons pas les bénévoles car nous souhaitons procéder via nos propres moyens et raconter le tout via internet pour inspirer d'autres personnes.

En fait, nous souhaitons produire à petite échelle pour nos amis, notre famille et s'il en reste... le vendre localement. Si des bénévoles interviennent on ne voit pas clairement le travail réel auquel on doit faire face, et cela peut dissuader d'autres personnes de prendre ce chemin. Or notre but c'est que notre expérience serve les visiteurs à se motiver pour faire le pas de la Permaculture.

Tout ce que nous faisons, nous le présentons sur internet gratuitement pour que les visiteurs puissent s'y mettre.

Avec le temps, on pense pouvoir avoir aussi une activité de conseil.

Ainsi, cet été on a commencé des visites guidées servant de cours d'introduction à la Permaculture.

Mais cette option n'est prévue que de façon sporadique (printemps ou automne). L'objectif c'est que de plus en plus de personnes fassent le choix .



Uztailean, talde bat Permakultura Aralar bisitatzen

## Bi okupazio mota

Luma

Bethi aintzina ametsetan,  
ametsak errealitate bilakaraziz.  
Bide berrietan,  
Inposatukoari bizkarra erakutsiz.  
Zenbat okupazio diren munduan  
loratzen eta laster errotik kentzen.  
Lili eder bat agertu zitzaigun  
Ipar Euskal Herri honetan ere,  
Oztibarre aldean.

Okupazioa ilegala omen,  
etxea hutsa eta abandonatua izanik ere,  
jabetzak azken hitza.  
"Horrela, norbaiten etxera sartzea,  
hori ez!" entzun da ezker eskuin,  
Donaixti inguruan.

Baina, zenbat mezu, publizitate,  
egin behar sartzen dizkirate  
nire burura?!

Baimenik galdetu gabe,  
ados naizen eskatu gabe.

Hori ez ote da okupazioa ere?!

Nire gorputza ez da abandonatua,  
bizi naiz, nire ametsak bizilagun.

Hala eta guztiz ere,  
barnekoari entzun gabe,  
berena inposatzen didate.

Hori ere okupazio ilegala da.

Okupazio larria.

Etxe okupazioak beti izan dira,  
eta beti izanen dira.

Usu ahanzten badugu ere,  
bizia bizitzeko molde bat baino  
gehiago direlako,

eta okupazioa bat delako,  
elkarlaguntzan, kolektiboki

eta autogestioan oinarriturikoa.

Kapitalismoaren eta indibidualismoaren  
autobidearen ondoan den bidexka.

Bide polita, zinez.

## LURRA SAREA

www.lurra.org

# Lurra Sarea

### Lurraren deia

Lurraren Deia 2000. urtean jaio zen talde ezberdinen bilgune izateko helburuarekin. Euskal Herriko ehun pertsonak "Gure amaren lurra defendatzeko deia" izeneko manifestua zinatzen gauen, zein an instituzioei eskatzen diegun gelditu dezatela egun gauzatu nahi duten garapen eredu jasanezina.

Eredu horrek hain antzinakoa den Euskal Herri zaharra identitaterik gabeko Euskal Hirian bihurtzeko arriskua du, gure herriaren izaera kapital espekulatzailearen interesen esku utziz.

2002an Johannesburg-en NBE-ak antolatutako Nazioarteko Goi-bileran Lurraren aldeko Elkarrizketa izeneko dokumentua sustatu gauen 50 bat eragile sozial eta sindikalek. Bertan, gure herrirako bestelako garapen eredu baten oinarriak proposatzen dira.

2006ko Lurraren Egunaren ospakizunetan, batz bestea, beste 100 bat pertsonen Garraitz irlako manifestua zinatzen gauen.

Manifestu hartan eztabaida soziala irekitzea eskatu gauen, baina inposaketa izan zen erantzuna; benetakoa parte-hartzea egituratzeko tresnak bilatu genituen, eta guztia marketin berdean bihurtu zen, gure hatzek ilargia seinalatzen zuten... baina eurak hatzei begiratzen zieten.

Ez ginen geldirik egon. Ondorengo 10 urte luze, gogor eta espero dezagun, oparo hauetan ospatu ditugun Lurraren Egunetan topaguneak bilatu eta hainbat eztabaida sustatu ditugu: esaterako, hirigintza basatiari buruzkoa, dualismo sozialaren ingurukoa, edo Kanpezu, Bakio, Etxarri, Otxandio, Lekeitio, Zornotza, Murgia, Barakaldo, Oiartzun eta Altsasuko landa eremuei buruzkoak, besteak beste. Eztabaida hauen fruitua da lurraren babeserako sarea sortzeko proposamena.



### Lurra sarea

Lurraren babeserako sarea egituratu nahi dugu. Eguzki-lore baten hostoek haina korapilo eta amaraun izango dituen, sendoa bezain malgua, errotua bezain berri-tua, maila bakarrekota eta parte-hartzailea, anitza eta eraginkorra, gure ekimenak ez baitu arkitektoen lana izan nahi, gure ostadar kolektiboaren mila koloreak jositako dituen jostun baten lana baizik.

Lurra sarea bidea elkarrekin egiteko gonbitea da, ez itxitako edo bukatutako proiekturantz, baizik eta parte hartzen dugunok gauden lekutik abiatuta, bakoitzak bere ekarpenak eginaz egituratuko dugun proiekturantz.

Urte luzeetan zehar musu truk lanean ibili direnen parte-hartzeari esker harilkatuz joan den sare kolektibo hori, mugimendu boluntario, anitz eta deszentralizatuan egituratu nahi dugu.

Ekimen honek badu beste helbururik: nola antolatzen, elkarrekin harremanetan jartzen edo mobilizatzen garen eztabaidatzea. Herritarren parte-hartze soziala aldatzeko tresna berriak sortu behar ditugula uste dugu, horrela baino ez baita posible izango natur ondarearen berreskurapena, beharrezkoa posible egiteko energia sortzaileak askatzea, eta Euskal Herrian garapen demokratikoan oinarritutako eredu gauzatzeko kontratu sozial berria sortzea.

Eskua luzatzen dizugu mundu berri baten ametsa besarkatzeko, eskuak, besarkadak eta korapiloak gehituz naturarekin bat egin eta bere defentsarako sare handi bat josteko.

□



# Moins de viande rouge

## Pour la santé et pour la planète

Des chercheurs britanniques proposent de diminuer la consommation de viande rouge et de viande transformée, aussi bien pour la santé humaine que pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 18% des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont imputables à l'élevage de bétail, qui ne cesse de croître. Quant à la viande elle-même, qu'elle soit rouge ou transformée, elle est liée à toute une gamme de maladies chroniques, dont le cancer colorectal, le diabète et les maladies cardiovasculaires. Autant d'arguments qui devraient inciter à moins en consommer, jugent Louise Aston, de l'Institute of Public Health de Cambridge, et ses collègues dans le British Medical Journal (BMJ).

Menée sur 1.724 personnes de la cohorte britannique NDNS (National Diet and Nutrition Survey), leur étude de modélisation suggère qu'il serait possible de réduire de 3% à 12,2% le taux de maladies chroniques dans le pays, selon le type de viande (rouge ou transformée).



C'est sur le cancer colorectal que l'effet serait le plus marqué, avec une baisse de 12,2% chez les hommes, de 7,7% chez les femmes.

Quant au diabète, il chuterait de 12% chez les hommes, de 7,5% chez les femmes.

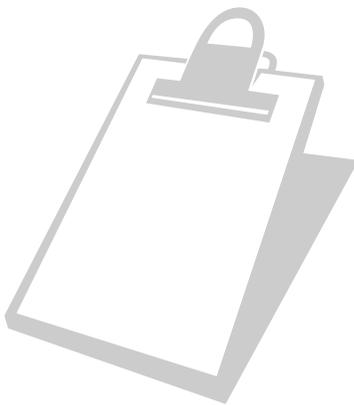
Sans même forcer les Britanniques à se passer de viande de bœuf, il suffirait qu'ils réduisent d'environ 42% leur consommation moyenne de viandes rouge et transformée, en passant de 91 g à 53 g par jour chez les hommes, de 54 g à 30 g par jour chez les femmes.

Quant à l'impact environnemental de ces changements alimentaires,

les chercheurs estiment que les émissions de gaz à effet de serre seraient réduites de 0,45 tonne/an d'équivalent CO2 par habitant, ou 27,8 millions de tonnes annuelles pour l'ensemble du Royaume-Uni. Soit une baisse d'un peu plus de 3% des émissions actuelles du pays, «une quantité non négligeable si l'on estime qu'il faudra s'attaquer à plusieurs sources de CO2» si le Royaume-Uni veut atteindre son objectif, celui d'une réduction de 80% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, jugent les chercheurs.



## Agenda de la Fondation



Alda!ren bloga :  
[www.mrafundazioa-alda.org](http://www.mrafundazioa-alda.org)



Conférence de Bayonne

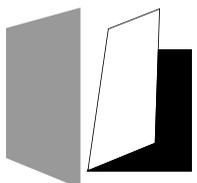


Conférence de Mauléon

**Succès des conférences au Pays Basque de Michel Maya, Maire de Tramayes, sur "La Transition énergétique au niveau d'une commune"** (Voir les photos ci-contre).

Réunion pour créer un groupe de travail de Biziri! «**Alternatives municipales**» **mercredi 9 octobre 19h00** au local de la Fondation MRA.

**Objectif :** constitution d'une *boîte à outils programmatiques* (aménagement et urbanisme, transports-déplacements, énergie, eau, agriculture, déchets, logement, etc.) *municipale et inter-communale.*



MANU  
ROBLES-ARANGIZ  
INSTITUTUA

Fondation Manu Robles-Arangiz Institutua  
20, Cordeliers karrkia  
64100 BAIONA  
☎ + 33 (0)5 59 59 33 23  
[www.mrafundazioa.org](http://www.mrafundazioa.org)

Zuzendaria  
Dani Gomez  
**Ipar Euskal Herriko arduraduna**  
Txetx Etcheverry  
**Alda!ren koordinatzailea**  
Xabier Harlouchet



# Réactions...

## ... Georges Cadiou

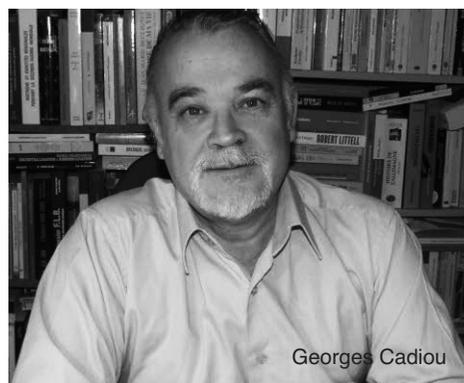
écrivain, journaliste, adjoint au maire de Quimper

Dans cette (lamentable) affaire, les distingués juristes se basent sur un décret du... 2 thermidor de l'an II (20 juillet 1794). Un décret datant de l'époque de la Terreur! Bravo Messieurs! Jadis, pour contrecarrer toute avancée dans le domaine du bilinguisme, on invoquait le fameux Edit de Villers-Cotterêts datant d'août 1539! On avance... dans le temps mais pas dans l'intelligence! D'ailleurs pourquoi ne pas aller au bout de la logique, messieurs du parquet de Brest! Le décret de thermidor de l'an II précise, il est vrai, dans son article 2, que *"nul acte public ne pourra, dans quelque partie que ce soit du territoire de la République, être écrit qu'en langue française"* et *"il ne pourra*

*être enregistré aucun acte, même sous seing privé, s'il n'est écrit en langue française"*.

Mais il y a aussi l'article 3, qui fait froid dans le dos: *"Tout fonctionnaire ou officier public, tout agent du gouvernement qui dressera, écrira ou souscrira dans l'exercice de ses fonctions, des procès-verbaux, jugements, contrats ou autres généralement quelconques conçus en "idiomes" ou langues autres que le français, sera traduit devant le tribunal de police correctionnelle de sa résidence, condamné à six mois d'emprisonnement et destitué."*

L'article 4 précise encore que *"la même peine aura lieu contre tout receveur du droit*



Georges Cadiou

*d'enregistrement"*. Vous avez bien lu: la prison contre ceux qui utilisent ces *"idiomes infâmes"*!

Alors, Vincent Abaziou, Christian Troadec\* et d'autres en prison! On atteindrait le ridicule! S'il fallait une preuve supplémentaire de l'urgence de la ratification de la Charte européenne des langues, promise par le candidat François Hollande, en voilà une de plus!

\* Respectivement maire de Carhaix et son adjoint à l'identité régionale.

## ... Anne-Marie Kerven

adjointe (UDB) au maire de Brest

S'appuyant sur une loi du XVIII<sup>e</sup> siècle, la loi 118 du 2 thermidor de l'an II de la République (20 juillet 1794) éditée pendant la Terreur par Robespierre, une semaine avant qu'il ne soit lui-même guillotiné, loi pourtant abrogée le 16 fructidor an II (2 septembre 1794), la vice-procureure du tribunal de Brest demande des explications à l'une des nombreuses communes concernées par la délivrance de livrets de famille bilingues français-breton dans le cadre de la Charte *"Où au breton-Ya d'ar brezhoneg"*, et affirme que *"la législation actuelle s'oppose à la délivrance de tels livrets"*. Le substitut du procureur, lui, indique que *"les normes supranationales sur la protection des langues régionales et minoritaires ne sont pas transposables en droit français"*.

(...) Tout le monde est stupéfait de ce zèle intempestif car bien des lois en désuétude, jamais abrogées, pourraient dans ce cas être remises en vigueur: par exemple, la loi qui, depuis Bonaparte, interdit le pantalon aux femmes! Par ailleurs, je note que ce sont en général les dictatures qui s'assoient sur les règles supranationales comme la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

### Contradictions

Le 7 mai 2008, dans la déclaration du gouvernement sur les langues régionales à l'Assemblée nationale, Madame Albanel, ministre de la Culture, rappelait que *"les actes officiels des collectivités peuvent être publiés en langue régionale, du moment que, conformément à la loi, ils existent aussi en français"*.

Le 2 février 2010, Rama Yade, secrétaire d'Etat, précisait devant le Sénat que *"les*

*actes officiels des collectivités territoriales, notamment les actes d'état-civil, peuvent être publiés en langue régionale, du moment qu'ils le sont aussi dans la langue nationale"*.

Le 14 avril 2011, suite à une affirmation du procureur de la République (*"il est impossible de délivrer un livret de famille bilingue"*), le maire de Rennes s'adressait au président de la République, regrettant *"cette interprétation restrictive qui revient à dire qu'un acte en français, en tout point conforme à la réglementation en vigueur, devient non-conforme dès lors qu'il est assorti d'une traduction en breton, autrement dit qu'une traduction rendrait par principe un acte illégal"*. Et le maire de Rennes d'affirmer dans le même courrier: *"il me semble légitime de reconnaître que la conformité d'un acte d'état-civil en français ne peut être remis en cause au seul motif qu'il est assorti d'une traduction dans une langue régionale"*.

Enfin, Jean-Jacques Urvoas, député du Finistère, sollicitant le Garde des Sceaux à ce sujet, notait: *"Dans le domaine règne aujourd'hui un arbitraire administratif extrêmement préoccupant, qui a notamment pour effet de fragiliser sur le plan juridique les actions de promotion mises en œuvre par les collectivités territoriales"*.

### En finir avec le ridicule

En 2010, je me suis adressée au service juridique de la Ville de Brest pour savoir s'il existait un texte de référence interdisant l'usage d'une autre langue que le français dans les actes de la vie publique. Le service, non sans humour, m'a renvoyée à l'Edit de Villers-Cotterêts datant d'août 1539! Donc, pour être

positive, je dirais qu'on avance (dans le temps, sinon en démocratie) en se référant au 2 thermidor de l'an II.

Mais enfin, pourquoi le parquet de Brest ne va-t-il pas au bout de la logique et n'applique-t-il pas le texte dans sa totalité? Le décret de Thermidor de l'an II précise (art. 2) que *"nul acte public ne pourra, dans quelque partie que ce soit du territoire de la République, être écrit qu'en langue française"*.

Il y a aussi l'article 3 qui fait froid dans le dos: *"Tout fonctionnaire ou officier public, tout agent du gouvernement qui dressera, écrira ou souscrira dans l'exercice de ses fonctions, des procès-verbaux, jugements, contrats ou autres généralement quelconques conçus en «idiomes» ou langues autres que le français, sera traduit devant le tribunal de police correctionnelle de sa résidence, condamné à six mois d'emprisonnement et destitué"*.

(...) Il faut en finir avec le ridicule. Les arguments utilisés par le parquet de Rennes et le parquet de Brest discréditent la France dans une Europe qui entend favoriser le plurilinguisme, et les commentaires à l'étranger ne sont pas des plus élogieux. Aussi, éditer à Brest un livret de famille bilingue, me semble un moyen simple, concret, réaliste, pour donner corps à notre volonté de faire vivre le breton dans la vie publique, et ce sans attendre la ratification de la Charte européenne des langues minoritaires annoncée, sans calendrier, par le président de la République. Et si ce livret de famille est déclaré illégal par le parquet de Brest, ce sera une excellente opération de communication pour l'image de la ville et de sa municipalité.



# Etats généraux de Batera

*Les animateurs de Batera organisent les Etats Généraux du Pays Basque le samedi 29 septembre, à 14h30, à la Chambre de commerce de Bayonne, à l'endroit même où naissait la plateforme, il y a dix ans. Les acteurs de la société civile, partisans, mais aussi opposants, sont invités à débattre de l'intérêt que représenterait, ou non, une telle évolution institutionnelle pour leurs secteurs d'activité.*

Ce que l'on peut, d'ores et déjà, affirmer c'est que les débats menés ces dernières semaines auront fait mentir le sous-préfet de Bayonne qui déclarait, il y a un an « L'hypothèse de la Collectivité Territoriale n'est pas à l'ordre du jour ». Lorsque Batera, lors de la consultation de mars 2010, parlait de Collectivité Territoriale cela ressemblait plus à la vox clamantis in deserto. Aujourd'hui, les débats en cours au Conseil de développement ainsi qu'au Conseil des élu-e-s démontrent la crédibilité acquise par cette revendication. Au-delà même de l'aspect de la reconnaissance institutionnelle, la Collectivité à statut particulier incarne l'outil nécessaire à une meilleure gestion du Pays Basque Nord à même d'apporter de véritables réponses aux enjeux de notre territoire qu'ils soient sociaux, économiques, linguistiques.

Si l'expérimentation d'une Collectivité territoriale à statut particulier n'est pas la revendication première du citoyen lambda en cette période de crise, elle peut constituer, précisément, un outil d'amélioration du contexte économique et social. Tout le travail de réflexion mené doit se poursuivre et le mois d'octobre sera déterminant. La période a son importance, on parle même de moment historique. Les soutiens acquis à cette cause se multiplient et dépassent largement les clivages politiques. Les représentant-e-s du Pays Basque doivent maintenant porter ce dossier auprès de la ministre Marylise Lebranchu, en charge de la rédaction de la future loi de l'acte III de la décentralisation. Pour cela, ils pourront compter notamment sur l'appui des cinq parlementaires d'Iparalde déjà signataires de la contribution votée par le Conseil des



Martine Bisauta, Jakes Bortayrou, Michel Berhocoirgoïn annoncent les Etats généraux de Batera

élu-e-s. Localement, deux enjeux majeurs doivent nous préoccuper. Si d'une part nous devons poursuivre le travail de définition de la future Collectivité Territoriale (organisation, mode d'élection, fiscalité...) il est encore plus important d'élargir le débat à l'ensemble de la société civile. Nous devons montrer que cette dernière, dans ses multiples, composantes porte également cette revendication. C'est pourquoi la plateforme BATERA convoque les Etats Généraux du Pays Basque, le samedi 29 septembre, à 14h30 à la CCI. La déclaration qui en émanera sera transmise aux responsables politiques Parisiens. D'une seule et même voix nous devons affirmer : « La Collectivité territoriale, c'est maintenant ! »

**Nikolas Blain**

# Concours EPINE

*La consultation "Enquête Publique sur l'Inutilité de Nouveaux Equipements" (EPINE), organisée par le Cade dans six mairies du Pays Basque Nord et sud des Landes samedi 22 septembre de 10h à midi, a connu un succès incontestable.*

Sans compter les courriers qui ne parviendront au Cade qu'au cours de cette semaine, l'association qui s'oppose à la LGV Bordeaux-Hendaye a collecté 2.328 contributions, dont seules 8 se sont exprimées en faveur de la LGV. Dans ces 2.328 contributions, celles des élus s'élève à 106. Dans le détail: Urugne: 855 contributions dont 36 élus, Ustaritz: 570 contributions dont 17 élus, Mouguerre: 325 contributions dont 37 élus, St Martin de Seignanx: 399 contributions dont 7 élus, Bénesse: 119 contribu-

tions (dont 8 pour) dont 7 élus, Arue : 60 contributions dont 2 élu(e)s. Aucun commissaire enquêteur n'a connu autant de contributions en deux heures de temps. Cela dénote la capacité du Cade à faire naître et nourrir un vrai débat démocratique. Surtout quand on compare ces résultats aux «concertations publiques» de RFF où, après un envoi de 400.000 courriers et des publicités payantes dans tous les journaux, la première concertation avait récolté 256 avis (le Cade avait appelé au boycott). Dans



Consultation EPINE à la mairie de Mouguerre

les quatre autres "concertations", le point de vue en faveur des voies existantes renouvelées avait récolté des pourcentages impressionnants, jusqu'à 98,66% à la dernière concertation, avec seulement 12 avis favorables à la LGV contre 895 opposés.



# Critique des stratégies d'ETA

**ETAren  
estrategia armatuaren  
historiaz**



Emilio Lopez Adan  
Beltza

Les éditions *Maiatz* viennent de publier un ensemble de 60 textes écrits dans la presse basque entre 1980 et 2011 par Emilio Lopez Adan, en langue basque (quatre en espagnol). Ces analyses montrent un point de vue critique relatif à des stratégies ayant mené, selon l'auteur, à une dérive terroriste et à un échec global des objectifs initiaux qui étaient l'autodétermination, la réunification des provinces basques, le socialisme et l'amnistie des prisonniers. On note aussi que la critique relative aux options d'ETA a été très importante et n'a pas eu d'écoute de la part de l'organisation.

Il s'agit d'une critique, en langue basque, "d'une personne impliquée", ayant appartenu à ETA à ses débuts. L'auteur espère ainsi contribuer à une véritable histoire de ces années dramatiques. Il a cependant confiance dans la gauche abertzale "qui a été capable, malgré ces graves erreurs, de continuer et de maintenir sur le plan politique une force importante capable de construire un avenir à la nation basque".

L.E.

## Jean-Marc-en kronika



## Mathieu

Finale-ment, on se connaît sans bien se connaître. Tu es à peine plus jeune que moi, bayonnais, affable, engagé et tu t'intéresses au sort de tes contemporains. Bon, tu es au PS —élu qui plus est— et je suis abertzale. Ça n'empêche pas que l'on se rencontre de temps en temps. Si nous avons des valeurs en commun, il y a un nombre de thématiques qui alimentent épisodiquement nos échanges. Et pas uniquement les voies nouvelles LGV. «*Le pouvoir corrompt. Le pouvoir absolu corrompt absolument*», disaient d'une même voix Lord Acton et Montesquieu. Ils auraient pu rajouter: il désagrège, trompe, affaiblit, blanchit, aplatit, ramollit, détourne... Regarde la promesse emblématique des présidentielles: l'imposition à 75% des revenus annuels dépassant le million d'euros. Dans son application la mesure ne prendra pas en compte les revenus du capital! Et le cumul des mandats? Ben, on va le limiter mais pas l'interdire, les parlementaires vont être contents. Ils pourront quand même avoir une autre fonction locale et se faire réélire ad vitae aeternam. Et le vote des étrangers dans les élections? Peut-être, mais sous conditions et juste pour les municipales, faut pas exagérer. Et la proportionnelle? On va pas commencer par mettre en place un système électoral qui reflète peu ou prou la diversité du vote de la population! Et l'euthanasie? Choisir d'en finir quand on est au bout. Que va dire le Pape? Et les licenciements boursiers? Il leur faut leur augmentation annuelle à deux chiffres aux actionnaires! Et le mariage et l'homoparentalité pour tous? Alors là, on sait pas. Qu'est ce qu'ils vont nous concocter ces socialistes pour ne pas aller au bout de la mesure?

### Les copines d'abord

Et cette fameuse délibération osée du Conseil des élus sur «l'autorisation de-

mandée au Sénat de pouvoir réfléchir à la mise en place d'une collectivité territoriale à statut particulier» pour le Pays basque? Et le pataquès qui s'en est suivi au sein du PS local? De l'extérieur, on devine trois camps bien distincts. Les «croisés», minoritaires, menés par les anglois Jean et Guy. Là, c'est simple, la patrie est en danger. Les Basques, ça n'existe pas. Ni peuple, ni nation, ni langue, ni territoire. Que dalle. Phase terminale de l'ethnocentrisme franchouillard, y a plus rien à faire. De l'autre côté, les «hitza hitz» dont les fers de lance sont Sylvianne, Frédérique et même François qui s'est enfin décidé. On a envie de leur payer à boire. Et de les congratuler. Au milieu, il y avait «*le ventre mou*», une sorte d'heptaèdre dont se sont extraites naturellement Marie-Christine, Colette et même Christophe qui s'est enfin décidé. Et parmi les derniers quatre élus conservateurs du PS restants au bord de la route, il y a qui? Toi. Et Henri. Deux des prétendants bayonnais au trône atteints par l'espion-londonite-mondorgiforme aigue? Si c'est le cas, c'est grave mais c'est pas foutu, y a un vaccin.

### Fluctuat nec mergitur

A AB, nous avons initié et formalisé, il y a plus de deux ans, des rencontres avec les instances socialistes du département, après 30 ans de quasi incommunicabilité entre PS et abertzale. Malgré les incompréhensions, les revirements et les ressentiments, on s'est dit qu'il pourrait y avoir un minimum de confiance. C'est ce qu'il faudrait pour virer la droite d'Urrugne, d'Ustaritz ou de... Bayonne. Et là, c'est pas gagné. Alors, ce samedi à 14h30 à la CCI, il y aura une piqûre de rappel: les «*Etats Généraux du Pays Basque*» organisés par Batera. Entrée libre et gratuite. Je te garde une place à mes côtés. Larunbat arte.



# Garbitasuna biziaren gaineratik ?

Jean-Louis Davant

**D**eputatugorako bozen ondotik, Frantxua Maitia zinez haserre agertu zitzaigun uztailaren bosteko Enbatan, ez arrazoinik gabe. Abertzale batzuen esker txarra ez du endelgatzen. Ikuspegi horretan ez dago bakarra, beraz ez gaitzala denak ikustate gabekoen zaku sar. Nik boza trankil handi eman diot ekainaren 17 hartan, eta ene inguruko batzuek ere bai. Harrituxe naiz kazeta honetan haren aitzi agertu ziren hitz eta lerro batzuek. Enbatako ekiparen ikuspegiak ote ziren, ala idazle bakarren iritziak? Azken kasu horretan sinatu behar zuketean, Peio Etcheverry-Ainchartek egiten duen bezala, haatik honi onura guti ekarri dio F. Maitiarenganik: iduri zait aker pekatzailearen zama bizkarrera botatzea! Badakigu Peiok bere aburu soila agertzen duela, nik ene lekutik nihaurena adierazten dudana bezala, eta ez orokorki Enbatarena «*és-qualité*», ez eta baitezpada bertzelaren ere. Hori artikulu editorialari dagokio nagusiki. «*Responsabilité collective*» delakoaren legeak ez du baliarik, ez da zuzena. Puntu hori beti argi dagoela.

Baina funtseko bertze auzi bat ere hor dago: F. Maitiari deputatu aulkiak ihes egin dio boz gutiñoz, Baxenabarreko zati batean bederen hutsune bat jasan duela. Hor antza denez, abertzaleen parte

batek ez dio boturik eman. Berak «*complot*» hitza erabili du. Ene jakinean ez da holakorik gertatu. Haatik kontrako haizeño baten punttak ufatu duke hor gaindi. Iduri luke abertzale batzuek, eta ez gutiegik, kontu xaharrak xuritu dizkiotela, bereziki Garazi aldean, etxeko aharrak baitira beti gaiztoeneak! Ez zait egitate politiko zuhurra. Politikan hozkiago jokatu behar da nire gustuko, buruaz pentsatu eta ez tripaz, honen lana bertzerik izanki! Bertzalde ni beldur hegoaldearekiko mitemismo bat, baldintza ezberdinetan, sekula baino gehiago hedatzen ari zaigula berriz ezkerreko abertzale batzuen artean: ideologiaz urrun dagoen bat ez ote duten erdi adiskidea baino nahiago? Boroa armatua gelditu berri da, zorionez, baina bertze akatsik ere badu, ene iduriko, ezker abertzale mota batek: politikafikzio garbirako joera nabaria.

Garbitasuna, gauza guziz ederra da segurki, baina bizia lehen da, bertze guzien iturria denez: hau dugu zaindu behar oroz gaineratik, horretarako bide zatiak eginenez, behar orduan, inguruko lagun eta indar ibilkariek.

Lapurdikoa itsasalde horretan abertzaleen bozekin beren deputatu aulkia irabazi baitute bi andere sozialistek, gutiango mezezi ote zuena F. Maitiak? Ez zait iduri, zinez aitzitik, bereziki Baionakoaren ur-

...baina bizia lehen da...  
hau dugu zaindu behar oroz gaineratik...

rats oker zenbait ikusiz. Garaztarrak bultan honetan egin eta egiten dituen onak hor daude, bereziki euskararen aldekoak, eta gainera berak aipatzen dituenak ere. Ikustate hobea hartze zutela, zor zitzaie-la: hara zer uste dudana. Baina bertzalde bere kontra zituela iraupen luze bat eta karguen metaketa, hori kezurik gabe adi dezaket. Haatik deputatugoa lehenbiziko aldian zukeen, bertze frankok bezain merezia.

Dena dela, esker txar guzien gaineratik, jo dezagun aitzina gure obretan. Frantsesez erran daitekeen bezala: «*Bien faire et laisser braire!*». Lan egina hor dago, eta goiz edo berant agertzen da. Batzuek ikusten dute, bertzeek ezin edo ez nahi, baina haiek ere gozatzen, hala behar-rean gaineratekoek baino gehiago baliatzen! Azken finean bakoitzak bere kontzientzia du epaile nagusia, ongi argizatzen duen ber. Beraz horren haritik goazen beti aitzina.

Notre couverture: De nombreuses contributions opposées à la LGV ont été recueillies à la mairie de Mouguerre (photo Irudien artzaina).

## Sur votre agenda

### Iraila

- **Vendredi 28, 20h, BASTIDA** Conférence d'Antton Kurutxarri "La conquête de la Navarre". 21h Gartxot.
- **Samedi 29, 9h30, BAIONA** (librairie Alinea) Dédicace du livre "Hitzemana" de Luce Buchheit.
- **Samedi 29, 21h, Dimanche 30, 11h HENDAIA** (Larretxea) Conférence du planétologue Pierre Thomas.
- **Samedi 29, 18h, HELETA** (Itsasoa) Concert du coeur de Traboules.
- **Larunbata 29a, ar. 7etan, ARIZKUN** (Sasternea) Xabier Soubelet-en erakusketaren musika itxiera.
- **Du samedi 29 au vendredi 5, HAZPARNE** Semaine culturelle Etxez etxe.

- **Dimanche 30, 18h, HELETA** (Itsasoa) Concert de Unama.

### Urria

- **Ortizirala 5a, PAUSU** (Xaia) Kantu afaria Kuxkuxtu txaranga.
- **Vendredi 5, 21h, ANGELU** (Eglis Ste Marie) Les 40 ans du chœur Adixkidak.
- **Larunbata 6a, ar. 5etan, ALTZÜRÜKÜ** (Herriko gelan) Iparraldeko Bertsu Xalpelketa.
- **Samedi 6, à partir de 10h, ARROSA** (Ferme Sohata) Dernier marché Idoki de la saison.
- **Larunbata 6a, ar. 6etan, HENDAIA** (Mediateka) Beltzaren liburuaen aurkezpena.

## Sommaire

- **CAHIER N°1 ENBATA**  
Collectivité territoriale, la majorité se renforce ..... 4, 9  
LGV, consultation du CADE ..... 10, 11
- **CAHIER N°2 «ALDA»** ..... quatre pages de 5 à 8

■ **Enbata**, hebdomadaire politique basque, 3 rue des Cordeliers, 64100 Bayonne. Tél.: 05 59 46 11 16 – Mail: enbata@wanadoo.fr

**Abonnement d'un an: 60€**

**Responsable de la publication:** Jakes Abeberry. **Dessins:** Etxebeltz.

Imprimerie du Labourd, ZI Saint-Etienne à Bayonne.

Commission paritaire n°0312 C 87190

**Hazparneko #9**  
kulturrastea #9  
Semaine culturelle d'Hasparren

**etxez etxe**

erakusketak du 29 septembre  
dokumentarioa au 05 octobre  
mintzaldiak expositions  
mahain-inguru documentaire  
musika conférences  
dantza table ronde  
tailerrak musique  
Irailaren 29atik danse  
Urriaren 5arab atelier